

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent de la justice présente son quatrième rapport :

Réunions :

Le Comité s'est réuni :

- le 16 mai 2022, à 18 heures (quatrième session de la quarante-deuxième législature);
- le 17 mai 2022, à midi (quatrième session de la quarante-deuxième législature).

Questions à l'étude :

- Projet de loi 2 — *Loi abrogeant la Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Repeal Act*;
- projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour d'appel et la Loi sur la Cour provinciale/The Court of Appeal Amendment and Provincial Court Amendment Act*;
- projet de loi 15 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules et le Code de la route/The Drivers and Vehicles Amendment and Highway Traffic Amendment Act*;
- projet de loi 17 — *Loi édictant la Loi sur le droit de la famille et la Loi sur l'exécution des obligations alimentaires et modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Family Law Act, The Family Support Enforcement Act and The Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*;
- projet de loi 21 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Highway Traffic Amendment and Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*.

Composition du Comité :

Conformément à la version la plus récente de l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020, l'application du paragraphe 82(2) du *Règlement* est suspendue pour les réunions des 16 et 17 mai 2022 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

Réunion du 16 mai 2022 :

- M^{me} FONTAINE;
- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M. GUENTER;
- M. le *ministre* HELWER;
- M. ISLEIFSON;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu :

- M. ISLEIFSON à la présidence;
- M. GUENTER à la vice-présidence.

Réunion du 17 mai 2022 :

- M^{me} FONTAINE;
- M. le *ministre* GOERTZEN;
- M. ISLEIFSON;
- M. LAGASSÉ
- M. NESBITT;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu M. LAGASSÉ à la vice-présidence.

Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus :

Réunion du 16 mai 2022 :

- M. GERRARD;
- M. le *ministre* PIWNIUK.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu neuf exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi abrogeant la Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Repeal Act* :

Réunion du 16 mai 2022

Kevin Rebeck
Kyle Ross

Darlene Jackson
Jennifer Carr
Paul McKie
Jeff Traeger

Jason Hawkins
Erik Thomson
Gina McKay

Fédération du travail du Manitoba
Syndicat des employés généraux et des fonctionnaires du Manitoba
Syndicat des infirmières du Manitoba
Institut professionnel de la fonction publique du Canada
UNIFOR
Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, section locale 832
Particulier
Association des professeurs de l'Université du Manitoba
SCFP Manitoba

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour d'appel et la Loi sur la Cour provinciale/The Court of Appeal Amendment and Provincial Court Amendment Act* :

Réunion du 16 mai 2022

Susan Dawes
Ian Scarth
Lisa LaBossiere

Professional Judges Association of Manitoba
Association du Barreau du Manitoba
Criminal Defence Lawyers Association of Manitoba

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 17 — *Loi édictant la Loi sur le droit de la famille et la Loi sur l'exécution des obligations alimentaires et modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Family Law Act, The Family Support Enforcement Act and The Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act* :

Réunion du 16 mai 2022

Lawrence Pinsky

Family Arbitration and Mediation Institute

Exposés écrits :

Le Comité a reçu deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi abrogeant la Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Repeal Act* :

James Bedford
Bob Moroz

Manitoba Teachers' Society
Manitoba Association of Health Care Professionals

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour d'appel et la Loi sur la Cour provinciale/The Court of Appeal Amendment and Provincial Court Amendment Act* :

Monique St. Germain

Centre canadien de protection de l'enfance

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N° 2) — *Loi abrogeant la Loi sur la viabilité des services publics/The Public Services Sustainability Repeal Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour d'appel et la Loi sur la Cour provinciale/The Court of Appeal Amendment and Provincial Court Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules et le Code de la route/The Drivers and Vehicles Amendment and Highway Traffic Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 17) — *Loi édictant la Loi sur le droit de la famille et la Loi sur l'exécution des obligations alimentaires et modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Family Law Act, The Family Support Enforcement Act and The Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 21) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Highway Traffic Amendment and Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

M. ISLEIFSON

Le 17 mai 2022